

DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNAL
SUR LES
RISQUES MAJEURS



QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?



Le DICRIM est l'abréviation de «Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs».

L'objectif de ce document est de vous informer pour vous permettre d'avoir les bons réflexes en cas d'alerte en vous présentant succinctement les risques auxquels nous pouvons être concernés et les consignes à suivre en cas de crise.

Conservez ce document, il vous aide à vous préparer et gérer la crise.

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité :

- il met en jeu un grand nombre de personnes.
- il occasionne des dégâts importants.
- il dépasse les capacités de réaction de la société.

2 types de risques majeurs sont recensés :

- les risques naturels qui découlent de phénomènes écologiques ou climatiques (inondations, séismes, feux de forêt mais aussi neige, verglas, canicule ...).
- les risques technologiques qui sont liés à l'activité humaine (transport de matières dangereuses ...).

La commune de Rosans est sensible aux risques majeurs suivants :

Risques majeurs naturels :

- glissements de terrain.
- chutes de blocs.
- ravinement.
- séismes.
- crues torrentielles et inondation.
- feux de forêts.
- risques météorologiques.

Risques majeurs technologiques :

- transport de marchandises dangereuses.

LE CODE NATIONAL D'ALERTE

L'alerte :

L'alerte est la diffusion d'un signal sonore à l'aide d'une sirène, destinée à prévenir la population de l'imminence d'une catastrophe.

Elle permet à chacun de prendre immédiatement les postures de sécurité et les mesures de protection adaptées.

Le signal d'alerte :

Il ne renseigne pas sur la nature du danger. Le même signal est émis dans toutes les situations d'urgence.

Il consiste en 3 émissions successives d'une durée d'une minute chacune séparée par un silence de 5 secondes, d'un son modulé montant et descendant.

La population doit alors s'abriter dans un lieu protégé :

- écouter la radio reste encore le meilleur moyen d'être informé.
- respectez les consignes des autorités.
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger : les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance car ils ont été formés pour ça.
- ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours d'urgence.
- il faut être patient même si l'information peut sembler longue à venir.

La fin de l'alerte :

Elle est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

A Rosans , des essais de sirène ont lieu tous les premiers mercredi du mois à 12h

La vigilance météo :

Des cartes de vigilance météorologique sont publiées quotidiennement.

Les cartes de vigilance sont accessibles sur le site de Météo France www.meteo.fr

En cas de niveaux orange et rouge, un répondeur d'information météorologique (tél. : 32 50) est activé 24h/24.

Les niveaux de vigilance :

Une couleur est attribuée à chaque département métropolitain, selon les dangers potentiels associés aux conditions météorologiques prévues.

Vert (Niveau 1) : Pas de vigilance particulière.

Jaune (Niveau 2) : Des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux sont prévus : soyez attentifs à l'évolution météorologique.

Orange (Niveau 3) : Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus. Limitez au maximum vos déplacements. Informez-vous de l'évolution de la situation. France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHZ

Rouge (Niveau 4) : Une vigilance absolue s'impose, des phénomènes d'intensité exceptionnelle sont prévus. Restez chez vous, ne vous risquez pas à un déplacement. Si vous devez partir, indiquez le à vos proches et indiquez leur votre parcours.

Si vous devez évacuer votre habitation **RENDEZ-VOUS** à la salle polyvalente.

